

Déportés dans les camps allemands, Madeleine et Germain Thomas mis à l'honneur par les collégiens

Les collégiens des classes de 4e et 3e d'allemand du collège Les Sources d'Aure vont rendre hommage à Madeleine et Germain Thomas, morts dans les camps allemands. Ils vont poser deux stolpersteines devant le petit monument érigé en leur mémoire.

Les collégiens de la classe de 3e et 4e ont rencontré, en mars dernier, Jean-Paul Thomas, ancien maire de Livry, venu leur raconter l'histoire de ses parents, Madeleine Leguilloux et Germain Thomas, morts en déportation dans les camps. Elle, à Ravensbrück, lui, à Sonnenburg.

Très touchés par cette histoire, les collégiens installeront le 11 juin prochain, à 14 h, deux stolpersteines en hommage aux époux Thomas. **"Ce sont des petits pavés de béton où sont inscrits le nom des personnes. Ils honorent la mémoire d'une victime du nazisme. Ils seront installés au plus près de la dernière demeure des victimes. La maison étant habitée, les pavés seront installés sur la petite butte de Cauvigny où leur fils a érigé un petit monument en leur mémoire"**, explique l'une des élèves.

Lors de la cérémonie, deux collégiens, lors de leurs discours, présenteront l'histoire des parents de Jean-Paul Thomas et l'histoire du pavé. Les jeunes vendent des cookies pour gagner quelques sous pour le buffet et l'achat de fleurs.

Accusés d'avoir hébergé des ressortissants anglais

Madeleine Leguilloux est née le 21 mars 1909 à Villemoisson-sur-Orge (Essonne). Germain Thomas est né à Balleroy, le 9 juillet 1905. Ils se marient le 17 avril 1941. Elle est la sœur de Paulette Hopper et belle-sœur de John Hopper.

Madeleine est arrêtée le 4 août 1941 et incarcérée à la Maison d'Arrêt de Caen où elle met au monde, le 25 février 1942, son petit garçon, Jean-Paul.

Germain est arrêté à titre provisoire, le 11 août 1941, relâché, puis arrêté définitivement à Livry. **"Ils ont été arrêtés pour avoir hébergé, sans le signaler, John Hopper, ressortissant anglais, contrairement aux instructions du décret du 15 octobre 1940 concernant le devoir de signalement des ressortissants anglais"**, confie Jean-Paul Thomas. **"John Hopper était un héroïque es-**

pion anglais pour certains, mais grand bandit pour les autres, dont les exploits avaient défrayé la chronique pendant des mois dans le Calvados."

Madeleine, nommée Mag, et son mari seront condamnés. Elle, à sept ans de détention et lui, à trois ans de détention. Le 23 février 1943, Mag est déportée en Allemagne après un internement à Fresnes. Mag est déportée N.N. (Nuit et Brouillard) et donc condamnée à disparaître. Elle quitte Trèves, le 19 janvier 1944, pour la Forteresse de Lübeck-Lauerhof où elle arrive, le 4 février 1944, après 17 jours de convoi. Elle passera finalement huit mois à Ravenbrück, dans le Block 32, celui des résistantes et des politiques N.N.

Le 29 novembre 1943, Germain sera condamné à une peine de trois ans de détention criminelle et travaux forcés. Il sera transféré à Sonnenburg, le 19 janvier 1944.

Mag est morte à Ravenbrück, vers mars 1945, soit d'épuisement, de maladie ou exterminée. Son mari mourra, le 10 juin 1944, au " Lazaret " de la prison (infirmerie) emporté par une maladie grave contractée en déportation.

Ils laisseront derrière eux leur petit garçon, Jean-Paul, élevé par la sœur de Germain à Livry.

Jean-Paul Thomas se souvient...

Jean-Paul Thomas, fils de Madeleine et Germain Thomas, est né en prison, en 1942. "**Dans la cellule voisine, une Résistante m'entendait pleurer beaucoup, car j'avais très mal. J'ai été opéré d'une occlusion intestinale**", se souvient Jean-Paul.

Germain, qui vient apporter du miel et du beurre à Madeleine à la prison, organise l'évasion de son fils. Après près d'un an auprès de sa maman, le petit Jean-Paul sort, caché dans un ballot de linge.

Une voiture nous attendait. Les gens se sont toujours interrogés pour savoir si ce n'était pas Hopper lui-même qui a aidé à mon extraction.

Jean-Paul Thomas

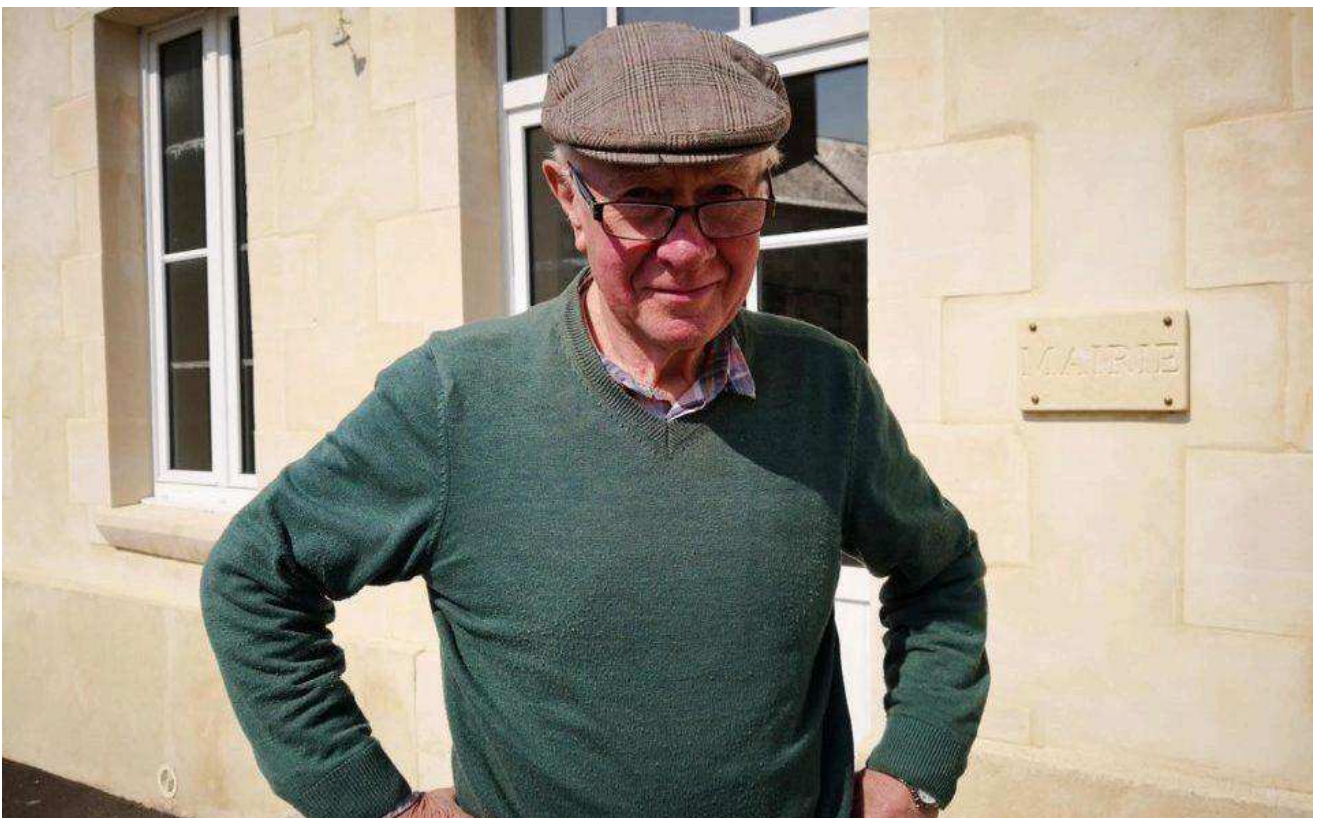
Il est alors confié à sa tante Jeanne, sœur de Germain, qui habitait à Livry. "**Malgré l'absence de mes parents, j'ai vécu une enfance heureuse auprès de ma tante qui m'a élevé comme son propre fils.**" Dans l'espoir de revoir ses parents, sa tante décide de le faire baptiser à 11 ans. "**Son amour compensait ce vide affectif. Elle était très proche de moi et à mes petits soins.**"

Comme tous les enfants, Jean-Paul prend la route de l'école. Il obtiendra son certificat d'études et se classera 1er du canton de Caumont l'Eventé. Il part directement en 5e au collège Létot de Bayeux où les professeurs, anciens résistants, l'ont pris sous leurs ailes bienveillantes. Il suivra des études et sera nommé, en 1964, instituteur à Sainte-Honorine-de-Ducy. Un pied de nez à la vie pour celui qui n'aura jamais connu ses parents et partagera tout son savoir avec les enfants.

Aujourd'hui, Jean-Paul Thomas, ancien interné politique, fils des déportés Madeleine et Germain Thomas, partage l'histoire de sa famille avec les collégiens pour faire perdurer le devoir de mémoire et leur donner l'envie de garder la liberté, si fragile.



Les collégiens de 4e et 3e des classes d'allemand rendront hommage à Madeleine et Germain Thomas, le 11 juin, rue de Cauvigny où a été érigé un monument en leur mémoire.



Jean-Paul Thomas est né en prison, le 25 février 1942. Sa vie sera consacrée à une transmission de savoir à ses élèves puis au devoir de mémoire.



Monument érigé en mémoire de Madeleine et Germain Thomas sur la petite butte de Cauvigny à Livry où seront posés les deux stolpersteines.